

## Livret d'accompagnement

À l'usage des professionnels de l'aide à domicile, ce livret d'accompagnement contient des **informations utiles** pour de **bonnes pratiques de prévention** au quotidien.

### Le contexte

**L'aide à domicile : un rôle social et relationnel fort**

Le secteur des services à la personne, qui concerne plus de 2 millions de salariés, est en pleine expansion.

L'aide à domicile contribue au bien-être des personnes ayant des difficultés à effectuer les gestes de la vie quotidienne : il les accompagne et les aide dans leurs déplacements et mobilisation, leur toilette, leur habillage, leur alimentation ; il aide ou réalise les achats alimentaires, l'entretien du linge et le nettoyage du logement.

Au-delà de l'aide purement matérielle, l'intervenant à domicile a aussi un rôle social et relationnel fort : soutien moral, relation avec la famille, l'entourage et les autres professionnels du maintien à domicile.

Ce métier, qui s'exerce au sein de domiciles privés et couvre des activités très variées, comporte des risques professionnels majeurs. En 2008, une étude concernant les salariés du régime général de ce secteur, faisait état d'un nombre important d'accidents du travail (48 en moyenne pour 1 000 salariés, contre 38 pour l'ensemble des salariés français).

**Des risques professionnels majeurs**

Les accidents du travail plus fréquents dans ce secteur sont majoritairement liés aux manutentions manuelles, à des glissades et à des trébuchements\*.



**Manutention manuelle**  
**36%**



**Chute de plain-pied**  
**32%**



**Chute de hauteur**  
**10%**

**Pourtant, en adoptant des réflexes de vigilance ou des gestes simples pour limiter les risques, certains accidents de travail peuvent être évités.**

**Des gestes simples pour limiter les risques**

\* autres origines : 22 %

## Comment mettre en place une démarche de prévention partagée ?

Un repérage efficace des situations à risque au domicile doit permettre :

- d'**améliorer la sécurité** et de **protéger la santé** des intervenants salariés mais aussi des personnes vivant dans le logement ;
- de **préserver au maximum l'autonomie** des personnes aidées.

La prévention des risques passe par **une observation attentive du domicile** qui s'exerce dans le respect de **la déontologie du secteur** :

- respect des **droits fondamentaux** de la personne aidée,
- respect de ses **biens**,
- respect de son **espace de vie** et de son **intimité**,
- respect de sa **culture** et de son **choix de vie**.



**Une démarche respectueuse et progressive**

Cette observation peut être réalisée par le **responsable de secteur** mais aussi par **l'intervenant** :

- **en amont de la prise en charge**, lors de l'évaluation des besoins de la personne aidée,
- **dans la continuité de la prise en charge**, lors de chacune des interventions, et avec l'appui éventuel des proches de la personne aidée.

En effet, pour être efficace, la prévention des risques à domicile doit faire l'objet d'une **vigilance au long cours**, laquelle suppose une **relation de confiance forte** avec la personne aidée :

- **observer avec objectivité** la situation et **dialoguer** en vue d'une amélioration de la situation,
- **ne pas imposer** de changements, mais **accompagner progressivement** la personne aidée vers de nouveaux comportements, en composant avec la part des pertes liées à sa situation (maladie, vieillissement, invalidité, isolement...),
- susciter son **volontariat** pour prévenir, avec elle, les risques qui ont été repérés.

**Une vigilance au long cours**

**Une relation de confiance entre la personne aidée et l'intervenant**

Une **grille de repérage** des situations à risques les plus fréquentes a été conçue dans le cadre de la mission nationale sur la prévention des risques professionnels dans les métiers de l'aide et du soin à domicile. Testé par les différents opérateurs du secteur, cet outil est utilisable de façon **simple et rapide** sur le terrain, au domicile des personnes aidées.

Bien entendu, selon les besoins repérés, l'évaluateur doit pouvoir s'appuyer sur des **personnes ressources** et des **partenaires extérieurs**, notamment pour les aménagements et les travaux qui pourraient être requis pour prévenir les risques en question.

**Un outil pratique pour faciliter le repérage des risques**

Cette démarche doit s'inscrire dans un plan d'action global de prévention des risques professionnels, placé sous la responsabilité des employeurs des services prestataires.

# Comment utiliser la grille de repérage ?

Construite à partir d'une liste des situations à risques les plus fréquentes, la grille de repérage constitue un outil de sensibilisation des intervenants, des personnes aidées et de leur entourage à la prévention des risques à domicile.

## J'observe la situation

La situation à risque est représentée graphiquement pour favoriser son observation au domicile de la personne aidée

**B Environnement suite**

ÉLÉMENTS À OBSERVER | NIVEAU DE RISQUE (indiquer 1 seule réponse) | MESURES À PRÉVOIR (à compléter) → CONSEILS

ÉLÉMENTS À OBSERVER	NIVEAU DE RISQUE	MESURES À PRÉVOIR (à compléter)
<b>Objets tranchants, piquants</b> Contact au cours de l'intervention	<input type="radio"/> ÉLEVÉ <input type="radio"/> MOYEN <input type="radio"/> FAIBLE	<input type="checkbox"/> Rangement sécurisé des objets tranchants et piquants : ..... → Vigilance
<b>Contamination</b> Contact avec des personnes malades, du linge souillé, des animaux	<input type="radio"/> ÉLEVÉ <input type="radio"/> MOYEN <input type="radio"/> FAIBLE	<input type="checkbox"/> Port de blouse, gants, masque <input type="checkbox"/> Isolement de l'animal : ..... <input type="checkbox"/> Vaccination antirabique de l'animal à prévoir : ..... <input type="checkbox"/> Vaccination de l'intervenant à prévoir : ..... → Vigilance
<b>Personne fumeuse</b> Contact au cours de l'intervention	<input type="radio"/> ÉLEVÉ <input type="radio"/> MOYEN <input type="radio"/> FAIBLE	<input type="checkbox"/> Aération de la pièce : ..... <input type="checkbox"/> Autres : ..... → Demande d'assistance en présence de l'intervenant(e)

## J'estime le niveau de risque

Un feu tricolore permet de cocher le niveau de risque estimé

## J'envisage des mesures de prévention

Les mesures de prévention et/ou de correction les plus appropriées sont à cocher

## Je prends connaissance des conseils

Des préconisations en matière de santé et/ou de sécurité sont mentionnées pour certaines situations

**C Aides techniques**

ÉLÉMENTS À OBSERVER | NIVEAU DE RISQUE (indiquer 1 seule réponse) | MESURES À PRÉVOIR (à compléter) → CONSEILS

ÉLÉMENTS À OBSERVER	NIVEAU DE RISQUE	MESURES À PRÉVOIR (à compléter)
<b>Manutention matériel volumineux, lourd</b> Courses, meubles, bois de chauffage	<input type="radio"/> ÉLEVÉ <input type="radio"/> MOYEN <input type="radio"/> FAIBLE	<input type="checkbox"/> Aménagements à prévoir : ..... → Utilisation d'un caddy trois roues → Mise en place de patins (têlon ou feutre) ou de roulettes sur le matériel à déplacer → Utilisation de récipient de faible contenance
<b>Transfert WC, salle de bains</b> Réhausseur WC, siège de douche, barres d'appui fixées au mur	<input type="radio"/> ÉLEVÉ <input type="radio"/> MOYEN <input type="radio"/> FAIBLE	<input type="checkbox"/> Demande de prescription d'une aide technique : ..... <input type="checkbox"/> Adaptations à prévoir : .....
<b>Transfert chambre</b> Lit médicalisé, déambulateur, fauteuil roulant	<input type="radio"/> ÉLEVÉ <input type="radio"/> MOYEN <input type="radio"/> FAIBLE	<input type="checkbox"/> Demande de prescription d'une aide technique : ..... <input type="checkbox"/> Adaptations à prévoir : .....

La personne aidée et/ou son entourage doit tout d'abord prendre conscience du pourquoi de telle ou telle habitude. Cette prise de conscience passe par la discussion : l'échange entre la personne et les aidants. C'est en partie la nature de la relation qui rendra la discussion efficace.

Il est essentiel d'engager le dialogue afin d'aborder le risque dans une acceptation progressive pour que le changement devienne envisageable. L'introduction de certains matériels et d'aides techniques (lève-personne, lit médicalisé...) peut parfois être mal perçue.

Cependant, lorsqu'un risque évident et majeur est repéré, il est indispensable de mettre en œuvre une action rapide et argumentée.

# Témoignages / retours d'expériences

## Marie, aide à domicile

J'ai pu utiliser la grille au cours de mes différentes interventions. J'avais souvent codé un niveau de "risque élevé" pour l'utilisation des produits ménagers. En lisant attentivement les modes d'emploi avec les personnes que j'aide, nous avons remarqué que les produits utilisés au quotidien comportaient des risques non négligeables pour la santé. Nous avons donc décidé d'essayer d'autres produits comme, par exemple, du vinaigre blanc, du bicarbonate de soude... Ces produits sont tout aussi efficaces pour le ménage, beaucoup moins chers et ne représentent pas de risque pour la santé !

## Assan, auxiliaire de vie sociale

Comme je suis un homme, les personnes chez qui j'interviens me demandent souvent de porter des charges lourdes et de les aider dans leurs déplacements : je me suis souvent fait mal au dos dans mon travail ! Grâce à la grille de repérage, j'ai pu dialoguer avec les personnes chez qui il n'y avait pas d'aide à la manutention : nous avons équipé les meubles de patins en téflon et j'ai demandé aux personnes qui avaient besoin d'aide pour se mouvoir d'en parler à leur médecin. J'ai pu utiliser un fauteuil roulant et un déambulateur. C'est mieux pour tout le monde...

## Brigitte, assistante de vie

Je suis souvent au contact des animaux dans mon travail. Les propriétaires sont toujours confiants et me disent que je n'ai rien à craindre, mais par expérience, je sais que l'on doit toujours être prudent avec les animaux et que certaines obligations doivent être respectées. Je code un "risque modéré" car les chiens et chats des personnes chez qui j'interviens sont vaccinés, mais ils ne sont pas toujours isolés lorsque j'arrive. Je leur demande de le faire mais ce n'est pas toujours le cas : je reste donc vigilante !

## Kadija, responsable de secteur

La grille de repérage me permet de prévenir les risques de chute à la fois pour mes salariés et pour les personnes chez qui nous intervenons. Lors de la première visite, j'insiste tout particulièrement sur l'encombrement des pièces, les tapis, la qualité de l'éclairage, l'état du sol. Je code souvent ces variables en "risque modéré". J'insiste aussi sur le port des chaussures fermées avec des semelles en bon état, tant pour mes intervenants que pour les personnes fragilisées. Si des travaux sont nécessaires, je code "risque élevé", j'en informe l'intervenante et lui demande de sensibiliser progressivement la personne et ses proches aux travaux nécessaires. Cette démarche peut être longue, mais avec de la persévérance et des arguments, on parvient à nos fins !

## Bibliographie

### ● Étude sinistralité 2008 des structures d'aide et de soin (SASAD) étude 2009-242-décembre 2009

Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés, Direction des Risques Professionnels  
Mission statistiques - PJ/DJ; télécharger sur le site  
→ [www.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr)

### ● Services à la personne

- Pour prévenir les problèmes de santé liés à l'activité physique au travail ED4191

- Soyons vigilants ensemble ED4192

- Pour prévenir les chutes au travail ED4193

- Aide, accompagnement, soin et service à domicile ED6066

Télécharger sur le site de l'INRS  
→ [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)

### ● Guides pratiques

- Guide des pratiques de prévention des risques professionnels

- Guide méthodologique pour la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels

- Prévention des risques professionnels dans l'économie sociale

Télécharger sur le site de Chorum  
→ [www.chorum.fr](http://www.chorum.fr)

### ● La sécurité à domicile, ça s'organise

Télécharger sur le site de l'ANSP  
→ [www.ansp.fr](http://www.ansp.fr)

Elaboré dans le cadre de la Mission nationale de prévention des risques professionnels dans les métiers de l'aide et du soin à domicile, ce document résulte d'une réflexion menée entre :

→ les partenaires sociaux de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles : les organisations syndicales de salariés CGT, FO, CFDT, CFTC, CFE-CGC et les organisations représentatives d'employeurs MEDEF, CGPME,

→ les représentants des fédérations et unions d'employeurs suivantes : ADESSADOMICILE, ADMR, FEPEM, FESP, UNA,

→ le groupe IRCEM.

Ce document est téléchargeable sur les sites internet suivants :  
[www.risquesprofessionnels.ameli.fr](http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr) - [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) - [www.servicessalapersonne.gouv.fr](http://www.servicessalapersonne.gouv.fr)